

CIBLE

No Blair !

Président pour six mois de l'Union européenne, M. Blair s'est immédiatement prononcé pour la « réforme » et la « modernisation ».

Nous savons que, dans la langue de bois des oligarques, cela signifie la ruine de la protection sociale et la promotion de la concurrence à tout va.

Nous savons aussi que M. Blair se moque du pauvre monde lorsqu'il affirme que le modèle social continental est la cause du chômage de masse. Comme si la politique de la monnaie forte, l'austérité budgétaire et la baisse du pouvoir d'achat des classes moyennes et populaires ne comptaient pas parmi les facteurs décisifs de la crise économique et sociale !

M. Blair fait comme si le traité ultra-libéral n'avait pas été rejeté. C'est son affaire. Mais qu'aucun homme politique de gauche ne s'avise de se faire élire sur un programme socialiste pour mieux nous imposer ensuite l'idéologie et les préceptes stupides du Premier ministre britannique. De la part d'un peuple massivement hostile à l'ultra-libéralisme, cet imposteur ferait l'objet d'un rejet beaucoup plus violent que celui qui s'est manifesté le 29 mai.

PERSPECTIVES

Pour préparer l'avenir

Louis XVI

**Un roi
inconnu**

p. 8-9

Prince

**Karim
Aga Khan**

p. 10

Quand le tabou tue...

Le « passage à l'euro » avait été célébré par la classe dirigeante comme une révolution majeure, aux effets magiques. Voici que le tabou de l'euro s'effondre, sans qu'on en tire les conséquences.

Pour paraître vraiment moderne, il suffit de repérer le tabou qui tombe et d'en célébrer la fin. En général, il s'agit d'un tabou sexuel. Mais en glorifiant les débandades de ce genre, on oublie de voir les tabous qui s'érigent et qui deviennent objets de culte.

Ainsi, l'érection de l'euro fut un moment de pure jouissance pour l'oligarchie. Nos hautes classes se promettaient monts et merveilles - en l'occurrence l'effacement des problèmes posés par l'ultra-libéralisme au moyen de recettes ultra-libérales : indépendance de la banque centrale, laminage des salaires, maîtrise de l'inflation...

L'euro se dressa donc dans la zone qui l'avait engendré (zone eurogène) et fut tendu aux populations qui ne l'avait pas désiré. Elles s'en servirent cependant, puisqu'il n'y avait pas d'autre branle à donner aux bourses remplies de nouveaux billets et de nouvelles pièces. Elles protestèrent con-

tre la hausse des prix que l'euro favorisait et qui allégeait encore leurs escarcelles depuis longtemps dégonflées par des médocastres qui avaient fait de Delors leur idole.

Mais les oligarques européens avaient d'autres soucis en tête : l'érection de l'euro était faible, alors qu'ils s'étaient promis un euro fort pour l'Europe-puissance. Puis le tête-à-queue eut lieu : la baisse du dollar entraîna mécaniquement la hausse de l'euro, sans qu'on reconnaisse en haut lieu que cette tension sur le marché des changes nuisait au commerce extérieur de la zone euro. À quoi bon s'exciter ? Trichet était indépendant dans sa trichetterie de la Banque centrale européenne et le bonhomme ne réagissait qu'aux stimuli financiers.

Pendant trois ans, nul n'osa dire publiquement que l'euro plus ou moins érigé ne procurait pas la jouissance souhaitée. Certes, point de ré-

pression par amende ou emprisonnement mais il y avait une telle police des esprits que nul n'osait s'en prendre à la chose. *Le tabou tue* qui veut tuer le tabou se répétait-on avec un effroi d'autant plus grand qu'il s'agissait d'une mort médiatique ou d'un suicide par effet de ridicule. Quoi qu'il en pensât, l'eurologue devait clamer son bonheur de voir l'euro piquer du nez ou se redresser au gré des mouvements du marché.

Puis ce fut le 29 mai. Crépuscule des hautes classes, nuit d'horreur des eurocrates. Nul ne sait comment, mais le tabou tomba. En Italie, en Allemagne, on cria *l'euro est nu !* Sans que les impudents passent de vie à trépas. Certes, le chœur des vierges spontanément rassemblé se répandit en insultes et malédictions contre les *nonistes*. Mais même la presse bien-pensante se mêla aux prophètes de la débandance. Elle publia des sondages attestant qu'une forte majorité de Français re-

grettait le franc. Elle admit que l'euro était une des causes du rejet du *traité constitutionnel* en France et en Hollande. Elle reconnut que les Allemands et les Italiens avaient très mal vécu leur « passage à l'euro » et ne supportaient pas sa poussée inflationniste.

Prestement mandés, des experts patentés piétinèrent docilement le tabou à terre. Ils démontrèrent, chiffres à l'appui, que les pays européens membres de la zone euro s'en sortent moins bien que leurs partenaires de l'Union européenne (Suède), que le commerce extérieur pâtit de l'« euro fort » et qu'il ne sert à rien de dire que l'Allemagne et l'Espagne s'en tirent mieux que l'Italie et la France car aucune politique monétaire commune ne peut être conçue pour des économies aussi divergentes. Puis, avec une mâle assurance, ils brisèrent le tabou des tabous en déclarant possible l'hypothèse, réputée folle, d'une nation européenne décidant la sortie de l'euro. Et chacun d'en conclure que, s'il s'agissait d'une nation fondatrice, l'Italie par exemple, l'eurozone n'y survivrait pas.

On en est resté là, fin juin. On y restera. On attendra le miracle, jusqu'au lendemain de la débâcle. Aujourd'hui, les apparences sont sauvées puisque le tabou brisé n'empêche pas l'euro de rester érigé. On peut retarder l'échéance de quelques mois, peut-être d'une ou deux années. Mais plus personne n'y croit, et le crie.

Pour l'euro, la carotte est cuite.

Sylvie FERNOY

royaliste

SOMMAIRE - p.2 : Quand le tabou tue... - p.3 : Résignation ou innovation - p.4 : L'avenir incertain des socialistes - p.5 : La question institutionnelle - p.6 : Et voici le plan C - p.7 : La diplomatie des Cent-Jours - p.8/9 : Louis XVI - p.10 : Un prince musulman - p.11 : En crise et donc en jugement - p.12/13 : Hergé, l'énigmatique - p.14 : Jean Genet - La duchesse de Berry - p.15 : Action royaliste - p.16 : Editorial : Qu'avons-nous à faire ?

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.05.53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. paritaire 0509 G 84801
ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (20 €) ☐ six mois (30 €) ☐ un an (47 €) ☐ soutien (100 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

Résignation ou innovation

Beaucoup s'accordent, au sein du mouvement social et de la classe politique, pour reconnaître qu'il faut proposer une alternative au tout libéral, système destructeur de lien social qui contient en germe la violence économique, voire la guerre civile... Mais ce qu'ils appellent *alternative* consiste, en fait, à rendre le système socialement acceptable. Le débat porte alors, uniquement, sur la dose de social à distiller et les moyens à adopter pour y parvenir.

Aujourd'hui, pour faire face à l'ultra-libéralisme économique triomphant, l'accompagnement semble être la solution à privilégier... Cette stratégie se fonde sur le raisonnement fataliste qui consiste à reconnaître la victoire du néo-libéralisme, à faire allégeance à l'économie sociale de marché, qui, « *qu'on le veuille ou non* », s'impose à l'ensemble de la planète. Cette approche est incarnée, aujourd'hui en France, par le courant majoritaire du Parti socialiste (Hollande, Strauss-Kahn, Aubry, Lang, Fabius avant qu'il ne se découvre la fibre sociale), les démocrates-chrétiens français et européens ou des syndicats comme la CFDT, la CFTC et la tendance réformiste de la CGT, l'ensemble chaperonné par la Confédération européenne des syndicats (CES).

Si les socialistes, englués dans les querelles de personnes, sont très en retard pour ce qui est de la réflexion, démocrates-chrétiens et syndicalistes ont déjà rédigé plusieurs rapports ou projets. Côté démocrate-chrétien, Michel Camdessus, ancien directeur général du Fonds monétaire international (FMI), propose, certes, dans un rapport remis en octobre dernier à Nicolas Sarkozy, alors minis-

tre de l'Économie, l'instauration d'un contrat de travail unique, où « *les droits relatifs à la protection de l'emploi et l'indemnisation se renforceraient progressivement* », mais identifie comme freins à la croissance les 35 heures, le Smic et le Code du travail... Du côté des syndicats, la CGT travaille à l'élaboration d'une « *sécurité sociale professionnelle* », la CFDT, à une « *sécurisation des parcours professionnels* », la CFTC, à son « *statut du travailleur* ». Tous ont pour objectif, non de dénoncer le système, ni même d'annoncer l'avènement d'un nouveau système mais de rendre le néo-libéralisme autant que faire se peut vivable, de maintenir les travailleurs employables par la formation tout au long de la vie, par la prise en charge par des organismes sociaux des aléas de la vie professionnelle (chômage notamment), de manière à ce que le travailleur puisse continuer à survivre, le salut étant dans le travail et l'entreprise...

De concessions en concessions, dans un contexte favorable au patronat et avec un État qui n'assure pas son rôle de garant du bien commun, le risque est grand de voir démolir, au fil du temps, tout ce qui, aujourd'hui, réglemente les

rapports sociaux à commencer par le Code du travail et les conventions collectives. Si M. Camdessus, dans un rapport enrobé d'un insupportable discours moralisateur, représentatif d'une tendance doloriste de la tradition sociale chrétienne qui n'est pas partagée par tous, a définitivement choisi le camp du néo-libéralisme économique, les travaux des syndicats présentent le mérite d'avoir lancé un débat.

Un autre débat est apparu ces dernières années, avec les réformes successives des retraites, de l'assurance maladie ou du dialogue social, celui de la représentation des corps intermédiaires et de leur participation à la gestion des organismes sociaux. Aujourd'hui, syndicats, patronat, associations et partis politiques (par le biais des personnalités qualifiées) siègent au *Conseil économique et social*, mais sans y exercer un réel pouvoir. En revanche, syndicats et patronat siègent aux conseils d'administration des caisses de Sécurité sociale, de l'assurance chômage, des organismes de formation professionnelle... Dans un supplément « *économie* » du mois de mai 2004, le quotidien *Le Monde* titrait : « *Le paritarisme est mort ! Vive la démocratie sociale !* » La réflexion qu'amorçait, alors, le quoti-

dien du soir est loin d'être anodine. Sous prétexte que le paritarisme est défaillant (déficit de la Sécu, incapacité des partenaires sociaux à répondre aux attentes des chômeurs...), l'un des rédacteurs du dossier s'interrogeait sur l'entrée des associations de chômeurs ou de patients dans les conseils d'administration de ces différents organismes et y répondait favorablement. Sans voir que la légitimité des partenaires sociaux à siéger dans ces instances repose sur le fait que les fonds qu'ils gèrent émanent des entreprises et des salariés. En revanche, sur quoi reposerait la légitimité d'une association qui n'est rien d'autre qu'un groupe de pression. Les organismes sociaux ne seraient plus gérés au nom du bien commun, mais des intérêts particuliers des uns et des autres.

La véritable alternative au tout libéral se trouve dans l'instauration d'une République sociale que, dans plusieurs motions de congrès, la Nouvelle Action royaliste a appelé de ses vœux. Elle a été définie, il y a soixante ans par le programme du *Conseil national de la résistance* et n'a pas pris une ride. Elle promet le droit au travail, « *la garantie d'un salaire qui assure au travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine* », « *la sécurité sociale gérée par les intéressés et l'État* », la sécurité de l'emploi, le droit au chômage, le respect du Code du travail... Autant d'éléments qui sont battus en brèche aujourd'hui par un patronat voyou allié à un gouvernement qui n'a plus de doctrine sociale, qui fait de l'équilibre budgétaire et de la maîtrise de l'inflation l'alfa et l'oméga de sa politique économique.

Nicolas PALUMBO

➤ **Nota :** Organisée par l'IFCCE, se tiendra, les 29 et 30 octobre prochains, une session de politique appliquée sur le thème « *Pour la république sociale* » à La-Chapelle-Saint-Luc (banlieue de Troyes). Nos lecteurs sont invités à y participer.

L'avenir incertain des socialistes

Traumatisé par le schisme provoqué par ses militants opposés à la ligne officielle du parti pour le référendum, fortement ébranlé par le désaveu infligé à sa direction par ses propres électeurs, le Parti socialiste traverse une crise dont l'issue est incertaine.

La division des socialistes français à propos du *traité constitutionnel européen* n'a rien pour surprendre ceux qui ont suivi l'évolution du PS. Depuis que l'héritage de Mitterrand a été globalement répudié par Lionel Jospin, ni lui, ni personne n'a usé du fameux « *droit d'inventaire* » et de le soumettre aux militants ; au contraire, leur bonne conscience étale cornaquaît sournoisement les « *éléphants* » vers la « *modernisation social-libérale* » de la jungle mondialisée de l'Union européenne. Face à eux ou dans leur dos, quelques militants se crispaient sur la défense d'une identité socialiste de livre d'images.

Point de débat sur le fond entre camarades, ni avec les Anglais, Allemands ou Espagnols revenus au pouvoir. Pour les distraire, de la voûte constellée des clubs à la Davos discrètement fréquentés par Dominique Strauss-Kahn comme des sphères bruxelloises de Jacques Delors, descendait chaque nuit une manne doctrinale censée alimenter les enfants de Jaurès dans leur traversée du désert...

N'est pas Moïse qui veut. Le rendez-vous européen le démontra. Au lieu de descendre du Sinaï les tables de la loi d'un nouvel ordre européen, François Hollande flatta le veau d'or giscard-chiracien, et parvint par surprise à se faire approuver des adhérents.

Mais à l'heure de ratifier le traité, leur réflexion avait assez mûri pour renverser le consensus : foin de la discipline de parti, sur les critiques mêlées de l'anticonstitutionnalité du texte et de son jus ultra-libéral, les *nonistes* osèrent se rebiffer, les uns boudant la campagne, d'autres contribuant avec fougue au triomphe du non, unis aux communistes, aux altermondialistes, aux Verts dissidents, côte à côte avec des gaullistes et des royalistes. Nous tenons que ces citoyens, en sapant le monument d'ambiguïté qu'imposait Bruxelles, ont bravement sauvé l'honneur des socialistes, de la France, et de l'Europe.

Y a-t-il, après cela, un avenir au socialisme français ?

À observer comment la direction du PS gère sa déconvenue au vote référendaire, on peut douter de sa capacité à affirmer quoi que ce soit de convaincant dans les temps qui viennent. La rétrogradation de Laurent Fabius a signifié que toute révision critique de la ligne du parti était exclue. En confessant que le « *premier devoir est, bien sûr, de respecter le vote des militants... fondement de notre vie collective* », le premier secrétaire visait le vote interne, favorable au projet de traité, aux dépens du vote référendaire où plus de la moitié des socialistes ont dit le contraire. L'analyse chattemite qu'il fait du

résultat, l'imputant tantôt au rejet de Jacques Chirac et du gouvernement, tantôt à la peur et au « *besoin structurant de protection* » qui « *travaille notre société* » et motiverait son repli sur tous les fronts, recoupe la vision condescendante des élites européennes qui, même déjugées par l'opinion, éludent tout débat sur les perspectives de l'Europe si elles n'ont pas été fixées par eux-mêmes. MM. Hollande et Juncker portent le même regard torve sur le non français, réflexe contradictoire et traumatique, acte manqué cachant notre viscérale adhésion à la Constitution...

Couchés de force sur le divan psychothérapique, les électeurs du PS finiront-ils par hurler d'enthousiasme devant la politique qu'ils ont majoritairement récusée ? Qu'importe à son bureau politique ! Pensant à leur congrès « *dépasser le clivage suicidaire* » sans débattre de ses raisons, ils confient la rédaction d'une motion préparatoire à un « *collectif à vocation majoritaire* » - preuve qu'il ne l'est encore que virtuellement ! Que peuvent donner à terme de si petites manœuvres et quelle « *nouvelle étape* » excluant « *l'accompagnement social du libéralisme* » autant que le « *conservatisme de gauche* » peut bien être gagnée par une équipe si paresseusement arrogante ?

Restent les socialistes du « *non de gauche* ». Dominants

un moment dans les urnes, ils ne le sont guère au sein des appareils, surtout si, comme il semble, le flux de nouveaux entrants est contrôlé par les instances... Au demeurant, leur mouvance est loin d'être unitaire : ceux du NPS (Nouveau Parti Socialiste) et de NM (Nouveau Monde) soucieux de ne pas enfreindre trop vivement la discipline du parti font preuve d'un attentisme qui cohabite mal avec Gérard Filoche et ses amis, qui eux ont fait une campagne de terrain héroïque. Les premiers, bons gardiens de l'unité du PS, sont prêts à « *dépasser* » le débat référendaire pour monnayer leur victoire au congrès. Les autres, et leur mouvance assez large et active, veulent « *refonder la gauche* » pour opposer une alternative claire aux fatalités néo-libérales. On voit mal ces idéologues provoquer une scission : même oints du suffrage populaire, ils demeureront dans l'ombre, « *utopistes ou gauchistes* » méprisés des médias comme des états-majors, tant qu'ils ne pèseront pas distinctement un poids électoral.

Mais le calendrier et l'usure du pouvoir chiraquien dessinent la perspective des mobilisations futures : elle est présidentielle. Chacun rêve, à la base du PS, qu'un des siens soit assez homme d'État pour briser le syndrome hollandiste et ses inerties versatiles à la Guy Mollet, rallie les énergies latentes et tisse des alliances plus vastes répondant à l'ambition politique de la France... Laurent Fabius, après sa longue éclipse, est-il l'homme de la situation ? Si sa détermination en faveur du non, sa capacité de réserve - et de mépris, comme dirait Mitterrand - promettent mieux qu'un libéral-socialisme à la Blair, il ne lui resterait qu'à confirmer son attachement aux institutions et à la souveraineté du service politique. Exigence valable à gauche comme à droite. Mais que Fabius parvienne à s'imposer à ses camarades de parti serait un premier pas intéressant.

Luc de GOUSTINE

Après le 29 mai

L'urgence de la question institutionnelle

Provenant de la gauche comme de la droite, les critiques contre nos institutions vont bon train et d'aucuns en appellent à l'instauration d'une VI^e République. Dangereuse utopie alors qu'il faudrait plutôt restaurer la V^e République...

A lors qu'Arnaud Montebourg et ses amis réaniment leur tiers parti au sein du PS - le NPS ou Nouveau Parti socialiste - en vue de faire passer le thème de la VI^e République lors de leurs discussions avec les hollandistes et les fabiusiens pour le Congrès prévu à l'automne, dans les milieux ultra-libéraux, on plaide également pour une régression au régime parlementaire pur, sans plus de recours au référendum - afin d'éviter tout nouveau 29 mai - ni, évidemment, d'élection présidentielle au suffrage universel.

S'il s'était prononcé lors de la campagne contre le *traité constitutionnel*, le soir des résultats, sur les plateaux de télévision, Montebourg n'en a pas moins tenu à préciser qu'il n'avait surtout pas milité pour le non ! Courage n'est pas témérité ! Il n'ignorait pas les foudres qui allaient s'abattre sur les mal-pensants du PS et souhaitait conserver au NPS cette place du marais qui est la sienne entre toutes les tendances du PS. Montebourg espère-t-il ainsi apparaître comme le recours ultime permettant de sauvegarder au parti une unité de façade ?

Peu nous importe, d'ailleurs. L'essentiel tient dans ces nouvelles attaques, venant également de la gauche et de la droite libérales contre ce qui reste de nos institutions. Car ce que ne comprennent ni Montebourg et le NPS, ni les

ultra-libéraux, c'est que, par-delà son éclectisme tant dénoncé, le non du 29 mai, qu'il ait été royaliste, gaulliste, social(iste), communiste, national(iste), souverainiste, voire altermondialiste, exprimait cependant une volonté commune : celle de voir se poursuivre la possibilité de libres choix politiques. Cela n'impliquait pas le refus de la seule partie III du Traité - comme le croit Giscard, qui a regretté explicitement que le Gouvernement n'ait pas envoyé aux Français un texte tronqué - mais bien le rejet de TOUT le traité, lequel instaurait cette mise en coupe réglée de toute citoyenneté active.

Car le désintéressement pour la question institutionnelle et politique, au profit de la seule problématique sociale - le fameux *non de gauche* - serait un contresens dramatique ; et permettre, à la faveur du discrédit effectif du chef de l'État, le retour à un parlementarisme pur, ce serait, à l'heure actuelle, plus qu'à toute autre heure de notre histoire, un signe de renoncement à poursuivre notre aventure politique. Or, cette réaction politicienne - comme il exista une réaction nobiliaire à la fin de l'Ancien régime -, c'est ce à quoi vise Montebourg quand, au grand forum NPS le 12 juin dernier, il déclare, s'adressant aux « militants socialistes de France et d'Outre-mer » (sic) qu'« il faudra être coura-

geux » et « affronter le poison du présidentielisme à la française », sous prétexte que les règles actuelles du système politique français - entendons en leur principe, et non en leur dérive actuelle à laquelle ont contribué trois des quatre partis institutionnels - mèneraient « tout droit à la victoire du populisme, au chaos, à la montée des xénophobies, du nationalisme, nos adversaires de toujours ».

On ne saurait être plus aveugle, car ce que réclament les Français, ce n'est pas moins, mais au contraire davantage de souveraineté du politique. Ce n'est pas le développement de contre-pouvoirs autoproclamés - oligarchies locales, régionales ou nationales, autorités prétendument indépendantes de tout, sauf des groupes de pression sociétaux ou économiques et financiers, pouvoir judiciaire transformé en juge du politique - mais bien le retour à un ordre du politique qui assume sa fonction, vitale pour la société. Quand Montebourg termine son intervention au même forum par un vibrant « Vive la République européenne et vive la France ! », il ne témoigne pas tant d'une phraséologie radicale-socialiste à la sauce européenne quelque peu désuète, que de cette idéologie *européiste* qui s'est toujours édifiée, de Monnet à Schuman et Giscard, de Blum - lui-même - à Mollet et Mitterrand, sur la négation de toute souveraineté du politique

placé au-dessus du technocratique et de l'économique et, plus tard, sur un refus viscéral des institutions - pourtant inachevées - de la V^e République.

Oui, les attaques parallèles que subissent de nouveau nos institutions ne visent même plus tant la V^e République elle-même - il en reste *constitutionnellement* et *pratiquement* si peu - que cet ordre du politique que l'on espérait définitivement éradiquer avec l'adoption du *traité constitutionnel*. En quelque sorte, le référendum du 29 mai aurait dû constituer le renoncement du peuple à sa propre existence en tant qu'entité. Cela n'a pas marché. On sait combien tous ceux ou presque qui, aujourd'hui, militent pour qu'on en finisse définitivement avec la V^e République, aurait préféré une ratification par voie strictement parlementaire. Décidément, le peuple, quand il a la parole décisive, en profite pour exprimer son insupportable désir de persévérer dans son être. La réaction ne se fait pas attendre. On se rejoint *objectivement* en vue de faire définitivement la peau à des institutions dans les principes desquelles restent inscrites notre aventure nationale et nos libertés fondamentales : indépendance du chef de l'État - garantissant théoriquement sa fonction d'arbitre suprême - et recours à la vox populi, en une forme contemporaine du vieux consensus national, pour les décisions capitales : c'est la souveraineté du politique qui restera toujours le garant à la fois de la liberté des peuples et des libertés du peuple.

La victoire du 29 mai restera une victoire incertaine car ambiguë, tant que nous n'aurons pas de nouveau clairement posé, aux Français, la question des fondements institutionnels d'un nouveau pacte *respublicain*, assurant les conditions de la justice sociale et garantissant nos libertés inaliénables, dans le respect d'une souveraineté nationale qui sache accueillir un nouveau projet européen, parmi d'autres.

Axel TISSERAND

Et voici le plan C

Les partisans du projet de « traité constitutionnel » ont proclamé tout au long de leur campagne qu'il n'y avait pas de « Plan B ». Battus, ils se refusent à toute rénovation de l'Union européenne alors que celle-ci pourrait être aisément mise en œuvre.

Après le rejet par les peuples français et hollandais du « traité constitutionnel », les dirigeants européens ont choisi de ne rien faire.

Selon une méthode qu'ils croient infaillible, ils laissent passer l'orage : les autres référendums sont repoussés afin que les peuples n'aient plus l'occasion de rejeter l'ultra-libéralisme et l'on attend que les populations rebelles fassent repentance et reconnaissent qu'il n'y a pas d'autre choix possible que la prétendue « Constitution ».

Les oligarques attendront le temps qu'il faudra pour que les Européens votent ou revotent positivement : quoi qu'ils en disent, le traité de Nice leur permet de tricoter toujours plus de normes ultra-concurrentielles en liaison étroite avec l'Organisation mondiale du commerce.

Si les oligarques sont furieux de leur mise en échec par les Français et les Hollandais, c'est qu'ils voulaient obtenir la signature d'un chèque en blanc leur donnant pour toujours le pouvoir de faire tout et n'importe quoi – mais selon leurs propres intérêts – en matière de « concurrence libre et non faussée ».

On comprend que les actuels dirigeants européens se refusent à envisager un « plan B » - ce qui leur permet de surcroît d'accuser les partisans du Non de mensonge. Nous

aurions sciemment conduit l'Union européenne dans une impasse ! Nous serions responsables de tous les malheurs qui lui sont arrivés depuis et de ceux dont elle sera accablée dans les années qui viennent !

On nous fera de plus en plus nettement porter la responsabilité des difficultés de l'élargissement, de ses retards, de ses éventuels échecs. Ceci au motif, faux et archifaux, que les Français n'auraient pas accepté que l'Union européenne s'étende de plus en plus loin vers l'Est du continent. Or il est clair que le débat en France n'a pas porté sur l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie, et qu'il fut accessoirement question de la Turquie : le cœur de la bataille idéologique et politique, c'était et c'est toujours l'ultra-libéralisme. Qu'on le sache à Sofia, à Bucarest, à Ankara.

Nous soutenons quant à nous qu'il existe un plan B. C'est un plan négatif, mais qui a le mérite d'énumérer ce qu'il faut rejeter dans les poubelles de l'histoire européenne : l'indépendance du Réseau européen de banques centrales, les privatisations, la concurrence absolue, la lutte contre l'inflation salariale, le « chômage d'équilibre », la pression sur les salaires, le primat du financier sur l'économique...

Bien entendu, toutes ces négations sont riches de pro-

jets positifs plus ou moins exprimés : remise en place d'un tarif extérieur commun à toute l'Union, politique de relance par voie de programmes européens de grands travaux, politique de la demande par augmentation des salaires – à commencer par les plus modestes.

Nous partageons ces objectifs, que nous avons formulés depuis longtemps de manière très précise. Mais nous insistons sur le fait que les plans et les programmes de développement de l'économie européenne ne trouveront pas leur cohérence et leur sens profond sans une redéfinition des institutions communes.

Nous avons donc proposé voici deux ans ce que nous appellerons maintenant un Plan C... comme Confédération. La forme confédérale, fortement souhaitée par le général de Gaulle et beaucoup plus faiblement par François Mitterrand, est la seule issue politique possible dans une Europe qui a trop longtemps nourri l'illusion fédéraliste tout en vivant dans la réalité intergouvernementale. La confédération permet de dépasser la dialectique de l'intégration et de l'élargissement par la mise à égalité politique des États nationaux de l'Europe tout entière.

L'actuel Conseil européen, qui réunit les chefs d'État et de gouvernement, doit être maintenu dans son prin-

cipe et élargi aux États balkaniques, à la Russie, à la Turquie. C'est ce Conseil qui peut définir les grands enjeux européens : politique monétaire, politique agricole, politique européenne, programmes de recherche, politique de l'environnement... C'est sous l'égide de ce Conseil que les ministres nationaux concernés doivent mettre en œuvre les plans de relance et de développement. Ces plans auront bien sûr à être techniquement mis au point par la Commission, réduite à un rôle de strict exécution des décisions politiques. Les peuples des différents pays européens continueraient d'être représentés dans une Assemblée commune.

Très schématiquement esquissé, ce modèle confédéral permet de reconstruire l'Union européenne sur les fondations politiques qui se sont révélées solides à l'expérience, et de réduire la technocratie européenne au rôle qui lui convient : celui de la stricte administration des choses. Les rivalités de pouvoirs (entre le président de la Commission, le président de la BCE et l'inutile président du Conseil européen) seraient réduites à néant, de même que l'actuelle confusion des pouvoirs *exécutif* et *législatif* que le « traité constitutionnel » devait entériner.

En donnant la primauté au Conseil européen, l'Union européenne disposerait de la puissance nécessaire pour imposer la réforme en profondeur du FMI, de la Banque mondiale et de l'Organisation mondiale du commerce.

La simplicité de ce plan C ne doit pas faire oublier la condition première de sa réalisation : des révolutions politiques dans les nations soumises à des oligarchies selon le vœu exprimé à de nombreuses reprises et de différentes manières par les peuples d'Europe.

Annette DELRANCK

On retrouvera nos propositions, plus détaillées, sur notre site internet : www.narinfo.fr/st

La diplomatie des cent jours

On attendait Grouchy. Ce sera Blücher. Morne plaine.

Talleyrand fut ministre des Affaires étrangères deux étés en 1814 et en 1815; entre-temps il travaillait au Congrès de Vienne au relèvement de la France vaincue. Le temps d'un été, c'est celui que se donne le gouvernement Villepin. Mais il y manque la légitimité (le Roi). La comparaison historique qui s'impose est bien celle des Cent-Jours depuis le retour de l'île d'Elbe jusqu'à Waterloo.

Talleyrand ou Caulaincourt ? Reconstruction ou sacrifice (1) ? Comme homme, le ministre des Affaires étrangères de la Campagne de France puis des Cent-Jours n'a rien à envier au prince de Bénévent. La faute à Caulaincourt, comme la faute à Grouchy ? La faute à Barnier ou demain à Douste-Blazy ? Certainement pas. Les diplomates comme les militaires et tous les serviteurs de l'État font leur devoir. Le service public continue. « *La cause générale, c'était, chez le chef, le flottement de la pensée, un secret désespoir* » (2).

Le chef chausse les bottes de ses origines mythiques : là 1793, ici la PAC (Politique agricole commune), le pacte franco-allemand, le pré carré. Et il préfère tomber contre l'Anglais. La grande politique qui s'imposerait ne peut surgir que d'un nouveau pacte démocratique qui seul peut refonder la légitimité de la V^e République. Sans celle-ci, pas de crédibilité internationale quelle que soit la qualité des idées. Ces dernières ne manquent pas, que ce soit sur le

maintien de la paix, sur la diversité culturelle et la laïcité, sur le financement international du développement, sur la lutte contre le sida, encore plus avec un ministre des Affaires étrangères issu de la santé. Des Français sont à la tête de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), de l'OSCE (Organisation de la sécurité et de la coopération en Europe), du Département des Opérations de Maintien de la Paix à l'ONU, sans oublier la BCE (Banque Centrale Européenne). Mais les brillantes idées sont reprises par d'autres ou n'embrayent que sur le vide. Tout se passe en dehors de nous : la réforme de l'Organisation des Nations unies se résume à un affrontement sino-japonais alors que d'Asie devrait fournir le futur secrétaire général fin 2006; la nouvelle politique africaine se définit à Londres ou à Pretoria; le grand Moyen-Orient est dessiné à Washington; les Balkans risquent à nouveau d'exploser (dixit M. Barnier).

Chantre de la diplomatie personnelle, le président français n'aura bientôt plus personne à qui parler. On ne l'imagine pas frayer avec un Gordon Brown, ni même avec une Angela Merkel, sans parler de Condoleezza Rice, qui ont en commun tous trois d'avoir un père pasteur. Ces personnes sérieuses qui ne plaisantent pas, qui savent compter, n'ont rien de commun avec notre Jacques national. Avec eux, la diplomatie n'a plus rien de drôle ou de gratuit. Fini de rire. Le gris

est de mise. Tristes figures; morne plaine.

Hors des Grands, Chirac, survivant, aura perdu l'un après l'autre ses *grands amis* comme Hariri ou Eyadema. Il lui reste Ben Ali et Bongo. Pour un chef d'État d'une grande nation avec toute l'expérience internationale acquise en quarante ans de vie politique, si optimiste que l'on soit, n'est-ce pas désespérant ?

Or il n'est pas impossible de fonder une politique étrangère sur le désespoir. Quelque chose du ressort profond de l'épopée gaullienne en procède. C'est ce qui a dû attirer Dominique de Villepin. Il n'est pas nécessaire de rêver pour entreprendre. L'idée européenne originelle a trop souvent été présentée comme un rêve, un grand espoir. Cela l'a desservie dans l'esprit de beaucoup qui, par génération ou par formation, ne pouvaient les partager. Les idéologies, dit-on, sont mortes. Le mur de Berlin est tombé et on n'a pas encore fini d'en tirer toutes les conséquences. Le non au référendum y plonge ses origines. Dominique de Villepin ne l'ignore pas. Il peut encore prendre date pour l'avenir en se dissociant de la médiocrité qui va accompagner le déclin puis la chute inéluctable de son gouvernement.

Yves LA MARCK

(1) Dominique de Villepin est l'auteur d'un ouvrage intitulé « *Les Cent-Jours ou l'esprit de sacrifice* ».

(2) Jacques Bainville, dans son « *Napoléon* » au chapitre des *Cent-Jours*.



N° 42



N° 43



N° 44

Cité

Bulletin de commande ou d'abonnement

NOM/Prénom :

Adresse :

s'abonne à Cité à compter du numéro (24 € pour 4 numéros)

commande (7 € chaque) les numéros

Chèques à l'ordre de Cité,
17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris.

Louis cet inc

Diplômé de l'Institut d'Études politiques et docteur en sciences politiques, licencié en droit et en lettres, Jean-Christian Petitfils est l'auteur d'une quinzaine d'ouvrages, parmi lesquels des biographies (du Régent, de Fouquet, de Louis XIV) qui avaient retenu toute notre attention. Fruit d'un impressionnant travail de recherche, son étude de Louis XVI est celle d'un historien rigoureux, qui ne tombe ni dans le dénigrement systématique ni dans l'hagiographie. Voici le portrait véridique d'un roi trop simplement humain.



■ **Royaliste** : Pourquoi écrire un nouveau *Louis XVI* ?

Jean-Christian Petitfils :

Louis XVI est un roi à la fois célèbre et profondément méconnu, dénigré par les manuels scolaires ou, au contraire, magnifié à l'excès par ses hagiographes. J'ai essayé, pour ma part, de restituer son vrai visage par-delà les stéréotypes. L'image d'un roi lourd, passant son temps à la chasse ou aux travaux de serrurerie, d'un benêt, prisonnier d'une éducation traditionaliste, incapable de comprendre la Révolution est à réviser intégralement.

Quand on regarde les textes (en particulier sa correspondance avec Vergennes publiée en Angleterre il y a quelques années), on constate que c'est un homme lucide, intelligent, cultivé. Il a une excellente mémoire, parle plusieurs langues étrangères, s'informe, connaît à la perfection, par exemple, les institutions britanniques, même s'il n'aime pas les Anglais. Dans sa jeunesse il a reçu une formation scientifique très poussée. Ainsi a-t-il acquis les compétences d'un ingénieur de la marine. Passionné par les

grandes découvertes, c'est lui qui, en grande partie, rédige les instructions à La Pérouse pour son voyage dans le Pacifique. Il joue un rôle déterminant dans la victoire sur l'Angleterre et dans l'indépendance américaine.

■ **Royaliste** : Quel est le caractère du roi ?

Jean-Christian Petitfils : C'est un homme très complexe. Le comte de Provence, futur Louis XVIII, le compare à « deux boules de billard huilées que l'on s'efforcerait de tenir ensemble ». Même les historiens ont du mal à le comprendre. Il est d'une timidité maladive, méfiant, susceptible, influençable, hésitant. Il subira des pressions énormes de la part de son entourage. Dans cette société « bloquée », il est encerclé par des gens qui sont hostiles à la monarchie dite absolue. Il sera contraint d'accepter des mesures avec lesquelles il est en réalité en désaccord. Il dira à Malesherbes, au moment de son procès : « J'aime mieux laisser interpréter mes silences plutôt que mes paroles. »

Physiquement, c'est un homme de grande taille (au moins 1,90 m) qui aura rapidement une bonne corpulence. Il aime les facéties, les grosses plaisanteries, n'est pas tou-

jours très raffiné, mais c'est un homme bon, bienveillant, charitable, qui a toujours voulu faire le bonheur de son peuple.

Son éducation par le duc de La Vauguyon, bigot assez borné, qui n'a pas l'intelligence d'un Bossuet ou d'un Fénelon, a comporté de graves lacunes. On possède du dauphin une série de « *Réflexions sur mes entretiens avec M. le duc de La Vauguyon* ». La synthèse est correcte pour un garçon de treize ans, mais la pensée un peu courte. On ne trouve quasiment rien sur les problèmes financiers ou militaires. La Vauguyon, qui était pourtant lieutenant général, n'a donné aucun enseignement militaire au futur roi. Celui-ci n'a inspecté son régiment qu'une seule fois, en 1772. Il a connu dans sa jeunesse un isolement moral, après la perte de son frère aîné, de son père et de sa mère. Il épouse en 1770, à l'âge de quinze ans, l'archiduchesse Marie-Antoinette. La non-consommation du mariage pendant plusieurs années ne tient pas seulement à l'inhibition du jeune prince mais également au tempérament plutôt frigide de son épouse, qui fuit la maternité et ne songe qu'à s'amuser.

■ **Royaliste** : Dans quelle situation se trouve la France au début du règne ?

Jean-Christian Petitfils : La France n'est pas en crise économique, mais c'est le pouvoir monarchique qui l'est et depuis longtemps. La haute aristocratie ne songe qu'à prendre sa revanche sur l'absolutisme louis-quatorzien. Je m'inscris en faux contre la thèse de Tocqueville, qui affirme qu'il y a continuité entre l'Ancien Régime et la Révolution sur le plan de la centralisation de l'État. Le pouvoir royal meurt non d'un excès de centralisme mais de faiblesse extrême, étouffé par la coalition égoïste des corps et des ordres. À partir de la Régence, on assiste en effet à une gigantesque réaction aristocratique qui, sous couvert des Lumières, aspire au retour à un système d'inspiration féodale.

Sur le plan sociologique, nous voyons se produire sous le règne de Louis XV une lente unification des différentes noblesses. La noblesse d'épée, celle de robe et celle de finance marient leurs enfants entre elles. Elles cherchent à occuper toutes les allées du pouvoir, à s'emparer de tous les postes. Parallèlement, une idéologie proprement « réactionnaire » se développe, sous l'inspiration de Fénelon, Boulainvilliers et Montesquieu. Elle s'exprime par la résistance violente des parlements, qu'il

E XVI onnu

faut mettre au pas (ce sera l'œuvre du chancelier Maupeou). Cette première Révolution royale (1771) était, à mon avis, nécessaire pour restaurer l'autorité de l'État. Mais elle était vouée à l'échec, car elle ne comblait pas la grande lacune du système absolutiste, l'absence de représentation des peuples. De ce fait, la monarchie se trouve occuper tout l'espace public, sans que l'opinion puisse exprimer ses souhaits ou ses revendications. À la fin du règne de Louis XV, on assiste à la consolidation d'un espace public contestataire ainsi qu'à l'émergence de l'idée de Nation, dissociée de la personne du roi, censée pourtant l'incarner : évolution très dangereuse pour les institutions monarchiques.

■ **Royaliste : Comment Louis XVI a-t-il gouverné avec ses ministres ?**

Jean-Christian Petitfils : Malgré l'éducation traditionaliste qu'il a reçue, Louis XVI se révèle un roi ouvert, intégrant les éléments positifs des Lumières, cela grâce à l'influence de deux de ses ministres, Turgot et Malesherbes. Il a conscience de la nécessité de réformer l'État. Il modifie le statut des protestants et prend des mesures en faveur des juifs. « *Vous vous êtes fait protestant*, dit-il

à Malesherbes, *maintenant je vous fais juif. Occupez-vous d'eux !* » Il abolit la torture et, dans ses domaines, le servage, pensant être imité des autres seigneurs, ce qui n'est pas le cas.

Turgot inaugure une expérience d'absolutisme éclairé. Son départ au bout de deux

ans vient non d'un refus des réformes par le roi mais d'une opposition de caractères. Une des erreurs du jeune roi est de ne pas vouloir de Premier ministre, alors qu'il n'a pas la

capacité d'assumer la plénitude du pouvoir. Il travaille en direct avec ses ministres, mais la cohésion ministérielle s'en ressent. Sous son règne, son Conseil sera constamment divisé. L'expérience de Necker est plus conservatrice. Le banquier genevois flatte la haute aristocratie sans opérer de grandes réformes. Son indécision s'ajoute à celle de Louis XVI. Necker commet

l'erreur de financer la guerre d'Amérique par une politique d'emprunts, au lieu de le faire par l'impôt, en s'appuyant sur le grand élan patriotique qu'elle suscite. Quand la guerre est achevée et qu'il faut augmenter les impôts pour rembourser les emprunts, le peuple ne comprend pas.

■ **Royaliste : Selon vous, à quelle date commence la Révolution ?**

Jean-Christian Petitfils : Elle commence en 1786 et non en 1789, avec la deuxième Révolution royale, celle du contrôleur général Calonne. Le déficit est gigantesque (130 millions sur 475 millions de recettes budgétaires, 650 millions d'endettement). Pour rétablir l'équilibre, Calonne propose au roi d'abolir les douanes intérieures, de libérer le commerce, de créer une banque d'État et de mettre en place un impôt moderne fiscalisant les privilégiés. Louis XVI, enthousiasmé, s'investit énormément dans ce projet. Devant le refus de l'assemblée des Notables d'avaliser ce programme, lui et Calonne tentent une alliance avec le peuple, en répandant dans le public le texte des réformes. Malheureusement, depuis 1771 s'est constitué une sorte de « *front patriotique* » contre l'absolutisme



royal dans lequel se retrouvent les noblesses, la bourgeoisie et le petit peuple. Le plan Calonne tombe à plat, ne parvient à briser ce front, et Louis XVI se voit contraint sous la pression des Notables et de la Cour de renvoyer son ministre.

C'est Mgr de Loménie de Brienne qui s'impose. Il est l'homme des Notables et de la reine. L'opposition impose au

roi un Premier ministre : on n'est déjà plus dans la monarchie absolue. Louis XVI tombe dans une profonde dépression tandis que les violences s'aggravent dans la rue. Pour conforter leurs pouvoirs, les hauts dignitaires de la Cour réclament les états généraux, soutenus par la population. Au bout de quelques mois, Loménie de Brienne lui-même doit partir. Necker revient pour expédier les affaires courantes en attendant les états généraux, que le roi a dû accepter. Sous quelle forme ceux-ci doivent-ils se tenir (ils ne se sont pas réunis depuis 1614) ? Faut-il maintenir le vote par ordre ? Faut-il doubler la représentation du tiers état et admettre le vote par tête ? En septembre 1788, le parlement de Paris rend un arrêt visant à maintenir la forme de 1614. Aussitôt, une cassure apparaît au sein du front patriotique, entre conservateurs et progressistes.

Le roi, qui double la représentation du tiers, ne parvient toujours pas à s'allier avec les éléments populaires. Les états généraux se réunissent le 5 mai 1789. Necker n'a pas de programme. Les députés du tiers voudraient bien aider le roi à lutter contre l'aristocratie. Bailly, le représentant du tiers, insiste pour être reçu par lui. Malheureusement, à ce moment-là, celui-ci est accablé par la mort du dauphin (frère aîné du futur Louis XVII). Le 17 juin, devant la carence du pouvoir, les états généraux se proclament Assemblée nationale. À partir de cet événement fondateur, qui voit un formidable déplacement de souveraineté, c'est l'Ancien Régime tout entier qui disparaît. À plusieurs reprises, Louis essaya de rectifier le cours de la Révolution. Mais le courant est trop fort. Il finira par tout emporter...

Propos recueillis par
Alain Solari

■ Jean-Christian Petitfils - « *Louis XVI* », Perrin, prix franco : 28,50 €.



Un prince musulman

Un journal laïque, surtout s'il se déclare royaliste, ne peut prendre pour modèle le chef d'une communauté religieuse ni le proposer à un peuple fort heureusement fidèle au principe constitutionnel de laïcité.

Il y a cependant une exemplarité de Karim Aga Khan, qui mérite des réflexions dans plusieurs domaines puisque le guide spirituel des Ismaéliens est à la fois un principe incarné et l'animateur d'un remarquable projet de développement économique et social (1).

Ce n'est pas seulement parce que Karim Aga Khan IV a hérité de son grand-père du titre d'Altesse qu'il doit être considéré comme un prince musulman. Un prince n'est qu'une figure mondaine s'il ne s'affirme, à tous les moments de sa vie et dans tous les actes de sa vie publique, comme un principe personnifié. Nous savons que celui ou celle qui devient ainsi l'incarnation d'une idée est conduit au sacrifice total ou partiel de sa vie intime ; cette opération sacrificielle lui donne une sacralité élémentaire que les peuples connaissent et respectent mieux que leurs élites et qui fonde, au risque de tragiques erreurs sur la personne, les grands mouvements d'adhésion, d'affection - ou d'aliénation.

Le risque d'une subversion de la fonction symbolique par un chef tyrannique ou par un fanatique religieux se réduit fortement lorsque l'homme qui incarne le principe spirituel ou politique s'inscrit dans une lignée historique. Cette caractéristique essentielle des monarchies royales se retrouve dans la communauté ismaélienne, telle qu'elle s'affirme historiquement dans sa fidélité à la religion musulmane, pensée et vécue selon la tradition chiite.

Loin des images caricaturales que les médias occidentaux donnent de la révolution iranienne, le chiisme se définit comme une réponse apportée à la question de la transmission de l'autorité spirituelle et du pouvoir effectif après la disparition de Mahomet. Question religieuse, qui est celle des possibilités d'interprétation de la loi coranique. Question politique, puisque Mahomet exerça aussi un pouvoir de type mon-archique.

Pour assurer la communauté des croyants dans son unité et sa continuité, un groupe de sages désigna Abû Bakr comme successeur du Messager de Dieu, *khalîfat rasûl Allâh* : c'était à la fois fonder la succession religieuse du Prophète (mais pas une succession de prophètes car plus personne ne pouvait prétendre à ce statut après Mahomet) et instituer politiquement le califat. Mais un petit groupe de croyants avait refusé le choix d'Abû Bakr et pris le parti d'Ali, gendre du Prophète pour avoir épousé sa fille Fatima. Les chiites sont « le parti d'Ali » (*Shî'at 'Ali* ou *shî'ites*), de ceux qui soutenaient que Mahomet avait désigné Ali. Ce dernier devint calife en 656, mourut assassiné en 661 et fut remplacé par Mu'âwiya b. Abî Sufyân, fondateur de la dynastie des Omeyyades qui ne fut pas reconnu par les chiites. Ceux-ci désignèrent le fils aîné d'Ali, Al-Hasan, qui fut remplacé quand il mourut en 669 par Al-Husayn, second fils de Ali et Fatima. Al Husayn fut tué lors d'une terrible bataille qui l'opposa à l'armée omeyyade, à Karbala, mais le principe de la succession dynastique fut maintenu par les chiites imamites (fidèles à l'imam qui descend du Prophète) tout au long

d'une histoire jalonnée de nombreuses scissions et de schismes, de persécutions et de revers.

Alors que le chiisme duodécimain (iranien, notamment) ne reconnaît que onze imams et attend le retour du douzième, l'*imam caché*, les chiites ismaéliens continuent de professer la doctrine imamite et demeurent fidèles à la lignée plus que millénaire des descendants d'Ali qui est aujourd'hui personnifiée par

le 49^e imam, que nous désignons ordinairement comme l'Aga Khan. Celui-ci se trouve donc investi d'une extraordinaire autorité spirituelle.

Les Ismaéliens vénèrent l'Imam comme un homme guidé par Dieu, qui est capable de connaître les sens exotérique et ésotérique du Coran, donc d'interpréter les textes sacrés au lieu de s'en tenir, comme d'autres musulmans, à leur signification littérale. Les Ismaéliens précisent que l'Imam n'est pas celui qui dit le bien et le mal selon sa lecture du Coran mais qu'il se borne à indiquer son propre choix à sa communauté car elle est composée d'hommes et de femmes éduqués : nous sommes dans l'ordre du conseil, non du commandement.

De fait, cette autorité s'exerce pour une communauté qui cultive comme valeur éminente la connaissance du savoir religieux mais aussi l'enseignement des disciplines profanes dans un esprit œcuménique attesté dès les premiers siècles. D'où, probablement, la souplesse intellectuelle de l'ismaélisme, sa capacité d'accueillir la modernité et d'en tirer le meilleur parti possible tout en se tenant à distance du monde par l'ésotérisme des célébrations religieuses. Pour les individus, cette autorité *conseillère* est émancipatrice - les femmes sont les premières à en bénéficier dans les pays les plus traditionalistes - et l'accent mis sur l'acquisition de la culture scientifique et technique de notre époque est manifestement libérateur. Nous sommes là à l'opposé de la secte.

Ce mode particulier d'inscription dans l'époque tient aussi au fait que l'Aga Khan occupe une fonction politique éminente. Telle est la tradition de sa lignée, riche en chefs d'État : califat fatimide jusqu'à la destitution et la mort de Nizâr (909-1094), royaume d'Alamût fondé par les nizarites en Perse du nord, qui dure plus d'un siècle et demi et s'effondre en 1124, renaissance d'Anjudân (Perse centrale) qui commence au milieu du XVI^e et s'achève deux siècles plus tard. Le premier Aga Khan, qui doit son titre à l'empereur d'Iran, fut gouverneur de province avant de s'installer, après sa révocation, en Inde britannique (2).

Aujourd'hui, les Ismaéliens se refusent à intervenir dans les jeux électoraux et les conflits armés mais, comme son grand-père, l'Aga Khan IV exprime le souci hautement politique d'une collectivité de vingt millions de fidèles qui n'ont plus de territoire attribué. Reconnu comme Altesse, entouré de conseillers qui ont le statut diplomatique, ce prince utilise les dons des fidèles pour financer des programmes de développement en Asie, en Afrique de l'Est, au Proche Orient. Le lien mystique qui unit cette communauté de croyance est sans nul doute le facteur principal de la réussite, incontestée et inimitable, de cette politique. Mais, en d'autres lieux et pour d'autres collectivités, l'engagement personnel, volontaire, de ce prince musulman est exemplaire.

Bertrand RENOUVIN

(1) cf. ma première étude sur ce projet, publiée dans *Cité* n°44 : « Un voyage au Pamir ».

(2) cf. l'ouvrage indispensable de Farhad Daftary, « *Les Ismaéliens, Histoire et traditions d'une communauté musulmane* », Fayard, 2003, prix franco : 22 €.

En crise, et donc en jugement

Depuis le 29 mai, il est entendu que « l'Europe est en crise ». Ce qui est sûr, c'est que ses dirigeants sont en profond désarroi et qu'ils ne sont pas prêts à se sortir de l'état de choc qui résulte du divorce profond entre eux et les peuples européens. Mais le grec indique que la crise, étymologiquement, provient du verbe *krinein* qui renvoie aussi à la notion de jugement. C'est un fait d'expérience : c'est dans l'extrême malaise que l'esprit tente de comprendre ce qui lui arrive. Il est donc en disposition de jugement, afin de mieux saisir les causes de la crise. Souhaitons donc à nos dirigeants de former un meilleur jugement plutôt que de s'en prendre à quelques boucs émissaires trop commodes.

J'y pensais l'autre jour à Rome, en entendant Giuliano Amato, qui fut le second de Giscard dans la phase d'élaboration de ce fameux traité constitutionnel. Il désignait Laurent Fabius comme le grand responsable du *non* français. Mais l'homme était bien trop intelligent pour ne pas discerner à quel point l'ambition ou les manœuvres supposées de Fabius étaient inadéquates à l'ampleur du désaveu et de l'incompréhension. Amato est surnommé en Italie « le docteur subtil », ce qui constitue un éloge implicite. C'est Duns Scot, le grand théologien médiéval, de l'école franciscaine, qui mérita le premier ce qualificatif. On imagine mal en France un dirigeant politique maniant avec autant de brio les références philosophiques sans perdre de vue l'art des *combinazione*. Trop européen, au meilleur sens du terme, Amato s'interroge sur les facultés de l'Europe en construction à dépasser l'utilitarisme pour correspondre à la dignité de l'héritage.

C'était dans le cadre d'un colloque organisé par Pierre Morel, notre ambassadeur auprès du Saint-Siège. Étonnant diplomate que cet homme d'une culture toujours en éveil, qui, inlassablement recherche, avec tous les interlocuteurs possibles, les voies d'une communauté d'esprit fondée sur une réappropriation d'héritage. La plupart des participants (diplomates, universitaires, religieux) étaient visiblement *sonnés* par les *non* français et néerlandais. Mais ils étaient tous persuadés que, même si ce n'était pas l'unique moyen pour restaurer l'unité, un surcroît de compréhension d'un héritage à partager pouvait aider à faire mieux aimer l'Europe par les Européens. Mais cet héritage était-il si univoque que cela ? N'était-il pas à l'origine de divergences profondes, à l'image de l'histoire d'un continent déchiré ? Par ailleurs, en se fixant trop exclusivement sur le passé, ne fermait-on pas la porte à de nouveaux arrivants porteurs de valeurs liées à d'autres aires de civilisations ?

La question de l'islam ne pouvait être éludée. Elle ne le fut pas. Un professeur de sciences politiques, Zair Kedadouché, n'expliquait-il pas que si le préambule du traité constitutionnel s'était référé à un héritage judéo-chrétien il se serait senti

exclu, à l'image de millions de français d'origine maghrébine ? On peut être d'un avis différent et exprimer l'idée selon laquelle l'histoire de notre culture en cohérence avec ses sources spirituelles et intellectuelles nous a conduits à une sorte d'hospitalité au sens le plus large du mot. En effet, ce n'est pas pour rien que l'Église catholique a élaboré, lors du concile Vatican II, un texte qui a valeur *canonique* presque autant pour ses fidèles que pour les autres Européens, (sans compter qu'il a une dimension universelle). *Dignitatis Humanae* justifie la liberté religieuse comme indispensable à la validité de l'acte de foi.

Ainsi le colloque était-il tout entier invité à réfléchir sur cette formule : « La liberté religieuse, c'est la *religion* de l'Europe ». Tout le monde pouvait se retrouver là dessus, sans que quiconque ait le sentiment d'être dupé. L'accord en effet résulte d'une reconnaissance pleine et entière des convictions de chacun. Sans doute, pour la tradition islamique, c'est une perspective nouvelle que celle de cette liberté qui semble, en sauvegardant le for interne, mettre en péril ce qu'il y a d'impératif dans la communauté des croyants. Mais

au bout du compte n'est-ce pas un gain que ce renforcement d'une liberté intérieure qui fait de la conscience personnelle le seul juge des convictions, celles qui concernent l'ordre le plus intime ? Émile Poulat, qui a l'art de faire ressortir de l'histoire la plus concrète et des dispositions les plus juridiques les leçons philosophiques adéquates, pouvait faire remarquer que la loi de Séparation française (celle de 1905) en ne reconnaissant plus le pouvoir concurrent de l'Église catholique renvoyait cette dernière à son autorité spirituelle.

De même, Jean-Luc Marion pouvait démontrer avec force que le catholicisme en reconnaissant cette liberté religieuse ne semblait pas dans la tentation d'un scepticisme relativiste à la Montaigne, mais au contraire renforçait sa véracité doctrinale, d'une triple façon. Tout d'abord, c'est l'État qui était sommé de garantir un droit dont le contenu lui était étranger. Un droit qu'il ne pouvait satisfaire. C'était une façon de limiter un pouvoir qui s'inclinait devant les consciences. En second lieu, le désenclavement du religieux par rapport au politique, notamment territorial aboutissait aussi à un affranchissement de la personne par rapport aux liens trop exclusivement communautaires, fussent-ils religieux. Enfin, c'est à l'égard de soi-même que l'effet de ce droit était au maximum. La conscience individuelle étant renvoyée à une décision qui ne relevait que d'elle-même, dans l'ordre spirituel absolu.

Avec des échanges d'une telle exigence, on était loin des médiocres querelles sur la concurrence des familles se disputant l'héritage, avec les exclusives portées contre les uns ou les autres. D'une façon générale, il y a toujours avantage à converser le plus ouvertement possible, en exposant tous les aspects contrastés de l'histoire, en ne refusant aucune question et en mettant en vis-à-vis les partenaires les plus apparemment opposés. Ce n'est pas pour rien qu'au cours de ce colloque romain, le débat mémorable qui eut lieu entre le cardinal Joseph Ratzinger et Jürgen Habermas en janvier 2004 à Munich, ait été sans cesse cité comme référence. Entre le représentant de la tradition chrétienne et celui de la tradition des Lumières, le débat n'était pas seulement possible, il était indispensable. Sans doute, l'avenir de l'Europe ne dépend-il pas exclusivement de la dimension culturelle. L'économie, les institutions, les perspectives internationales posent autant de questions difficiles, mais la rencontre en profondeur à partir de l'héritage permet d'esquisser des jugements d'avenir par rapport à un présent en crise.

par Gérard Leclerc



T

intin est une figure universelle mais Hergé reste méconnu, voire mystérieux, et fort discuté à certaines

époques pour ses préférences politiques. Nous avons demandé à Albert Algoud, tintinophile réputé, de nous éclairer sur ce dernier point lors d'une réunion du Mercredi. Son évocation nuancée fait valoir les paradoxes du créateur – qui sont peut-être les ressorts de son génie. Ami intime d'Hergé, Luc Beyer de Ryke avait enrichi la discussion de son témoignage, avec humour et délicatesse.

■ **Royaliste** : L'œuvre d'Hergé est universellement admirée mais son créateur reste à tous égards énigmatique...

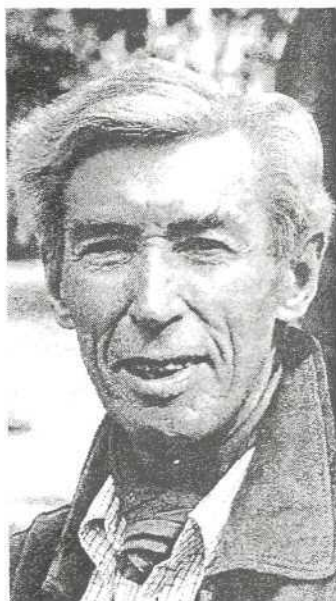
Albert Algoud : Il y a un secret qui marque la famille de Georges Rémy, le futur Hergé. Un psychanalyste, Serge Tisserond, en avait eu l'intuition en lisant le *Trésor de Rackham le Rouge*. Souvenez-vous : au fronton du château de Moulinsart, on voit un dauphin couronné ; François de Haddock est l'ancêtre du capitaine Haddock, qui a perdu sa particule ; quand ils vont à l'étranger, les deux Dupondt revêtent des tenues « locales », plus ou moins folkloriques, qui les font tout de suite repérer. Tels étaient les indices d'un mystère...

Effectivement, à la fin de sa vie, Hergé a révélé que son père et le frère de son père, Alexis et Léon Devigne, nés en 1882, étaient des jumeaux (ce qui explique les Dupondt) qui n'ont été reconnus qu'en 1893 par leur père au terme d'un mariage arrangé avec Marie Devigne.

■ **Royaliste** : C'est somme toute assez banal...

Albert Algoud : Attendez ! Marie Devigne était servante chez une aristocrate très connue et il est très probable que l'époux de cette dame de la haute société belge était le père des deux jumeaux. A moins que le père ne soit Léopold II... En tous cas, Alexis

et Léon, qui vivaient dans un quartier très populaire, étaient pris en charge par la marquise qui les sapaît comme des princes. Ce qui fait que tout le quartier se moquait d'eux, comme les Dupondt lorsqu'ils sont en Chine...



■ **Hergé, un personnage énigmatique marqué par un secret familial...**

Le contraste entre cette origine aristocratique et une jeunesse assez grise a profondément marqué Hergé, qui a eu toujours le sentiment d'être un déclassé. Cela dit, il pratiquait avec joie le scoutisme, où il a trouvé un sens de la solidarité qu'il n'a jamais perdu. C'est aussi dans sa jeunesse qu'il a découvert l'indianisme grâce à un prêtre sensible à la spolia-

tion dont étaient victimes les Indiens des États-Unis.

■ **Royaliste** : Quelles furent les autres sources d'inspiration d'Hergé ?

Albert Algoud : Jules Verne, qu'il prétendait n'avoir jamais lu ! Relisez *L'île mystérieuse* et vous trouverez un capitaine qui fait beaucoup penser à Haddock, un savant proche de Tournesol, un journaliste et un jeune homme de 15 ans qui ont pu être synthétisés dans le personnage de Tintin, un domestique – et un chien... La couverture du *Trésor de Rackham le Rouge* est directement copiée sur des gravures de Hetzel.

■ **Royaliste** : Les convictions politiques d'Hergé suscitent beaucoup de discussions...

Albert Algoud : Quand Hergé fait son service militaire, en 1927, c'est un jeune homme conservateur qui est, comme beaucoup de Belges de sa génération, fier de l'empire colonial, anticomuniste, nationaliste et antisémite.

Ce nationalisme ne sera pas une donnée permanente dans sa vie : au début de ses aventures, Tintin est européocentrique, comme on le voit dans *Tintin au Congo*, mais il s'ouvre au monde dans *Le Lotus bleu* qui est publié, comme vous le savez, après sa rencontre avec Tchang. Il découvre alors une culture, une peinture, une philosophie qu'il ignorait.

■ **Royaliste** : Quelle est son attitude à l'égard du fascisme ?

Albert Algoud : Ce n'est certainement pas son modèle politique, bien au contraire !

Dans *Le Sceptre d'Ottokar*, la Syldavie est décrite comme une monarchie idéale, dirigée par un roi intelligent et éclairé. Ce petit royaume balkanique s'oppose à la Bordurie, une puissance totalitaire fasciste dirigée par Mussler, qui contracte dans son nom ceux de Mussolini et d'Hitler.

On ne peut donc pas dire que l'œuvre d'Hergé est celle d'un fasciste, comme on tenta de le démontrer dans les années soixante-dix. Dans d'autres albums, il se confirme que la Syldavie n'est pas un pays attardé mais au contraire une nation à la pointe du développement

scientifique et technique : c'est de son territoire que part la fusée dans *On a marché sur la lune*. Dans *L'affaire Tournesol*, la Bordurie ressemble aux dictatures staliennes de l'époque, et, là encore, le royaume syldave est le pays de la résistance au totalitarisme.

■ **Royaliste** : Hergé a subi dans sa jeunesse des influences politiques qui furent marquantes...

Albert Algoud : Oui. Hergé est resté un conservateur, un catholique de droite. En 1929, il rencontre Raymond de Becker, qui est le secrétaire de la Jeunesse indépendante catholique, qui a une grande influence sur lui. Or, pendant l'occupation allemande, de Becker prendra le parti de la collaboration et dirigera un journal de langue allemande à Bruxelles.

L'abbé Wallez a lui aussi beaucoup compté dans la vie d'Hergé : c'est un personnage pittoresque, un curé de choc qui dirige l'hebdomadaire *Vingtième siècle*. L'abbé Wallez a un rôle décisif car c'est lui qui commande Tintin à Hergé. Il n'invente pas Tintin, mais il demande à Hergé de raconter une histoire avec un adolescent et un chien.

Or ce prêtre qui porte fièrement la soutane est un nationaliste intégral, qui admire Charles Maurras et Mussolini dont il a un portrait, bien visible, dans son bureau.

Cet abbé ne supportait pas qu'il y ait des célibataires dans son entourage et c'est lui qui a poussé Hergé à épouser Germaine en 1931. Germaine est une femme étonnante, pleine d'humour, comme on le voit en lisant la biographie de Benoît Peters : elle a eu une énorme influence sur son mari mais elle était d'extrême droite et, après la guerre, elle rendait souvent visite à Léon Degrelle, le chef du mouvement rexiste qui s'était réfugié en Espagne franquiste.

Hergé avait rencontré Degrelle dans les locaux du *Vingtième siècle* avant qu'il ne crée son mouvement, mais quand le rexisme est lancé et s'affirme à la manière du Front national, Hergé reste méfiant bien qu'il soit très sollicité par les rexistes.

A la fin de sa vie, Léon Degrelle a écrit un livre qui s'appelle « *Tintin et moi* »

Hergé, l'énigmatique

dans lequel il prétend avoir inspiré le personnage de Tintin. Mais Degrelle était un mythomane doublé d'un Tartarin qui a raconté n'importe quoi puisque Hergé a créé son personnage avant de rencontrer le futur chef du rexisme.

■ **Royaliste :** Pendant l'occupation allemande, Hergé dessine cependant pour la presse collaborationniste...

Albert Algoud : Oui, il publie dans *Le Soir* et il y a là un grand paradoxe car c'est pendant cette période noire qu'Hergé publie ses plus beaux albums : *Le Crabe aux pinces d'or*, *L'Étoile mystérieuse*, *le Secret de la Licorne*, *Le Trésor de Rackham le Rouge* et le début des *Sept boules de cristal*.

Il est vrai que dans *L'Étoile mystérieuse*, publié en 1942, le méchant s'appelle Blumenschein et il est dessiné comme dans les plus infâmes des caricatures antisémites.

À la Libération, dans un pays où l'épuration est très rudement faite, Hergé fait partie de la « galerie des traîtres », il est arrêté et libéré quatre fois. Beaucoup de journalistes du *Soir* amis d'Hergé sont arrêtés et condamnés à mort puis graciés (Robert Poulet, Raymond de Becker, Paul Jamin) alors qu'Hergé, qui n'a pas été inculpé, est engagé dès 1946 par Raymond Leblanc qui crée le journal *Tintin*.

Hergé a occulté cette part de sa vie, tout en restant fidèle à ses amis inciviques. Au fil des années, on en viendra à consi-

dérer Hergé comme un humaniste, presque un homme de gauche. Humaniste, sans aucun doute. Homme de gauche, je ne pense pas.

Hergé est resté toute sa vie un homme de droite, mais il a considérablement évolué depuis *Tintin au Congo*. Dans *Le Lotus bleu*, il rapporte l'incident de Moukden qui servira de prétexte à l'invasion de la Mandchourie par les Japonais : Hergé prend nettement parti pour les Chinois, contre l'impérialisme japonais.

Luc Beyer de Ryke : Tchang Kaï-Chek lui en avait été reconnaissant et l'avait invité à lui rendre visite, mais la guerre avait

empêché le voyage. Mais, en 1974, Hergé a reçu une invitation du gouvernement de Taïwan et je l'ai accompagné dans cette visite qui était émouvante car Hergé était comme un enfant : il retrouvait *Le Lotus bleu*, il dessinait, il croquait les scènes de rue...

Albert Algoud : Hergé ne peut pas être classé parmi les réactionnaires. Dans *L'Oreille Cassée* il caricature le marchand de canon Basile Zaharoff. *L'Étoile mystérieuse* porte la marque du surréalisme belge. Dans *le Temple*

du Soleil, il dénonce la destruction d'une civilisation. Dans *Coke en Stock*, il fustige l'esclavage moderne - ce qui n'était pas si fréquent à l'époque où l'album fut publié. Dans *Les Bijoux de la Castafiore* il ne se passe rien mais c'est un chef d'œuvre qui fait penser à du Beckett. *Tintin et*

les Picaros est de moins bonne facture mais les dictatures d'Amérique latine, de gauche et de droite, y sont clairement dénoncées.

■ **Royaliste :** Que pensez-vous des retrouvailles avec Tchang ?

Albert Algoud : Un ami très proche d'Hergé m'a rapporté les

mots d'Hergé au lendemain de leurs retrouvailles : « *quelle atroce déception ! Il a dormi dans mon lit, fouillé dans mes affaires, je ne reconnais pas le Tchang de ma jeunesse* ». Quant à moi, je suis persuadé que Tchang était un imposteur.

Luc Beyer de Ryke : J'ai réalisé un entretien radiophonique avec Tchang et j'ai connu la même déception qu'Hergé. L'émission n'était pas en direct et elle n'est pas passée : quand je lui ai demandé s'il retrouvait un écho de sa pro-

pre jeunesse en Chine dans *La Condition humaine*, Tchang fit *Hum !* Embarrassé par le caractère énigmatique de cette réponse, je lui dis : « *Mais enfin, Tchang, Malraux, La Condition humaine, vous connaissez ?* » Tchang me répondit : *Hum ! Pas du tout !* Nous en restâmes là...

Albert Algoud : Moi aussi, je l'ai reçu à la radio. Malheureusement, c'était du direct ! Au début, il a consacré cinq minutes à me dire comment il fallait prononcer son nom : « *Mong nong n'est pas Tchang, ce n'est pas correct. Il faut dire Zang* » etc. Ce fut très pénible.

■ **Royaliste :** Quelques mots sur *Tintin et l'Alphart* ?

Albert Algoud : L'album, où l'on retrouve tous les personnages, aurait été admirable. C'est une réflexion sur la vanité de la pérennisation des œuvres. Hergé était alors très malade, il savait qu'il allait mourir et il a voulu faire un ultime feu d'artifice. J'ai été très sévère pour Hergé, mais on ne peut s'empêcher de voir en lui, au fil de son œuvre, un immense créateur qui fascine les jeunes auteurs de bande dessinée.

Propos recueillis aux Mercredis de la NAR

■ Albert Algoud a écrit de nombreux ouvrages au sujet de Tintin dont plusieurs sont épuisés. Restent disponibles *Le Haddock illustré* (franco 15 €), *Le Dupondt sans peine* (franco 19 €), *Le Tournesol illustré* (franco 13 €).



■ **Le Sceptre d'Ottokar :** un véritable traité de la légitimité royale.

Des vérités sur Genet

Après la Libération, Jean Genet fut adulé par toute une intelligentsia de gauche vaticinant à la suite de Sartre. Ce qui fascine dans l'affaire, c'est moins l'esthétique nazifiante du voyou-poète que la cécité volontaire de sa cour.

Il serait insensé de « condamner » Genet et Ivan Jablonka, son historien, s'en garde bien. À la fin de son ouvrage, il évoque la « beauté venimeuse » de son œuvre et conseille d'y revenir - malgré tout.

Nous n'avons pas à juger de la beauté, mais il importe d'examiner le venin. À l'époque de la guerre froide, Jean Genet fut porté au pinacle par les maîtres-penseurs de la gauche française : l'ancien taulard était regardé comme l'enfant maudit, le voyou sublime, le transgresseur suprême qui foulaux aux pieds la morale bourgeoise, les valeurs juives et chrétiennes, la norme hétérosexuelle, l'Armée française...

Pourquoi pas, si ces poses provocatrices et ces imprécations font de la bonne littérature ? Cela ne gêne pas grand monde et ceux que de tels écrits fâchent n'ont qu'à passer leur chemin.

Le cas de Jean Genet mérite toutefois l'attention des politiques car cet auteur a dépassé toutes les bornes. Le pupille de l'Assistance publique n'a pas seulement menti sur sa jeunesse : nombre de ses écrits expriment une esthétique nazifiante parfaitement abjecte et qui était encore plus insoutenable à l'époque où la France sortait à peine de l'Occupation. Car Jean Genet admirait Hitler, les SS, la Gestapo, les pilotes de Stukas, la Milice.

Esthétique nazifiante parce que Genet ne fut pas, à la différence de Brasillach, son frère en homosexualité, un hitlérien actif. Mais cette esthétique a sa logique, qui pouvait en conduire plus d'un à se joindre aux nazis. Pour le poète maudit, « les Allemands seuls, à l'époque d'Hitler, réussirent à être à la fois la Police et le Crime » Bien vu ! Il est vrai que les nazis sont allés jusqu'au bout de la subversion et que les camps d'extermination furent le lieu du crime absolu. Pour ceux qui prêchent la suppression de tous les tabous et qui célèbrent la beauté du Crime, Hitler est le maître parfait.

Jean Genet méritait la malédiction qu'il recherchait. Il fut au contraire glorifié par Jean-Paul Sartre, qui connaissait les écrits inqualifiables de « Saint Genet » mais les excusait pour des motifs qu'Ivan Jablonka expose de manière très remarquable et convaincante. Alors que la concurrence était forte dans le clan des Épurés pour paraître plus victime que les autres victimes, c'est Jean Genet qui gagna le pompon et devint la Victime par excellence...

Ce sont là de vieilles histoires, celle d'une gauche littéraire aux mains sales.

Maria DA SILVA

❏ (1) Ivan Jablonka - « Les vérités inavouables de Jean Genet », Le Seuil, 2004, prix franco : 23 €.

Une petite grande femme

Caroline de Bourbon-Sicile, duchesse de Berry. Curieux personnage, jeune femme ravissante, doué de peu d'intelligence et d'énormément de courage, veuve romantique d'un prince assassiné L'idole des légitimistes.

Restée dans l'Histoire pour avoir sous la Monarchie de juillet tenté une expédition mal ficelée, mal conduite en Vendée dans le but de créer un mouvement destiné à chasser Louis-Philippe de son trône en 1832. Arrêtée dans une maison nantaise cachée dans un réduit derrière une plaque de cheminée. Emprisonnée et sortie quelques années plus tard nantie d'une petite fille qu'elle n'avait pas en arrivant. L'épopée sombra alors dans le ridicule.

Jusqu'à présent, les ouvrages nous racontant la vie de cette femme faisaient peu dans la nuance. L'épopée vendéenne en elle-même nous a valu de pur produit du grotesque en Histoire. Seul *Les louves de Machecoul* d'Alexandre Dumas échappait à la pratique.

L'ouvrage de Thérèse Rouchette édité par le Centre vendéen de recherches historiques, faisait peur au départ. Allions-nous tomber une nouvelle fois sur un livre destiné à contribuer au remplissage des lacrymatoires de vieilles dames légitimistes rancieuses ? Mauvais esprit pris en défaut. L'étude est excellente, très documentée, issue de vraies recherches. L'auteur n'est pas tendre avec son sujet, même si on ne peut s'empêcher, comme elle, d'éprouver un fond de tendresse pour cette petite Italienne qui eut le courage que n'avaient jamais eu ni son beau-frère le duc d'Angoulême, ni surtout son beau-père, le roi Charles X.

On sait que l'arrivée au pouvoir de Louis-Philippe n'avait pas rempli d'enthousiasme une bonne partie de la noblesse française. Le *Roi des barricades* ne pouvait compter sur le soutien de bon nombre de hobereaux et de grands seigneurs qui jamais ne se rallieront à lui et favoriseront même plus tard l'établissement de la République dans de bonnes conditions. Caroline de Berry savait donc pouvoir compter sur un a priori favorable. Les soutiens ne lui manquaient nullement et son charme et son allant réussirent à convaincre les moins courageux. L'affaire, en 1832, ne fut pas petite, essayer de soulever une terre de Vendée encore traumatisée par les guerres qui l'ensanglantèrent une seule génération auparavant, pouvait se concevoir. Sauf qu'il y avait là un vice de constitution irréparable. En 1793, ce sont les paysans qui sont allés s'assurer, parfois par la force, du soutien et de la conduite de leurs seigneurs. Les choses avaient bien changé et le soulèvement attendu n'eut pas lieu, les plus demandeurs étant, cette fois, les nobliaux.

Le gouvernement fut plus gêné qu'affolé et l'équipée se solda par un cuisant échec. Thérèse Rouchette nous conte par le menu cette aventure avec un luxe de détails servi par une écriture alerte et agréable.

Pascal BEAUCHER

❏ Thérèse Rouchette - « La folle équipée de la duchesse de Berry », Ed. C. V. R. H., 2004, prix franco : 25 €.

Souscription

Il n'est de paucité inguérissable...

C'est gagné ! L'objectif des 15 000 euros que nous avions fixé a été atteint et même dépassé. Cela a été possible grâce à la mobilisation remarquable de nos lecteurs, à la générosité spectaculaire de quelques-uns, sans compter tous ceux qui, nous voyant en difficulté, n'ont pas hésité à faire un sacrifice supplémentaire et à verser plusieurs fois leur obole pour la souscription. Que tous soient ici chaleureusement et vivement remerciés.

Nous pouvons donc envisager plus sereinement l'avenir. Déjà au Conseil national de la NAR, début juin, nous avons réfléchi aux améliorations et innovations que nous pourrions apporter à *Royaliste* et à la manière de mieux le faire connaître.

Notre premier effort portera sur la qualité d'impression du journal (qui a beaucoup laissé à désirer ces derniers temps) et, par souci d'économie, nous abandonnerons la couleur jaune du titre au profit d'un papier de couleur plus élégant.

D'autre part, en plus de la version papier normale de *Royaliste*, nos abonnés internautes recevront gratuitement une version électronique (au format PDF) qui leur permettra de faire d'une manière simple leur propre propagande en envoyant tout ou partie de leur journal à leurs correspondants, relations ou amis. Ainsi, profitant des immenses possibilités qu'apporte internet, notre audience sera démultipliée et cela à moindre coût.

Ces innovations prendront effet, après la coupure estivale, avec notre numéro de rentrée, à la mi-septembre. D'ici là, nous vous souhaitons de bonnes vacances, tout en vous recommandant de profiter de celles-ci pour faire connaître *Royaliste* en vous faisant les diffuseurs de ce présent numéro.

Yvan AUMONT

12^e liste de souscripteurs

A.B. (Hérault) 20 € - James Bell 20 € - Jacques et Denise Berbineau 45 € - Pierre Bitoun 40 € - Gérard Bonhomme 20 € - G.B. (Hérault) 13 € - Loïc de Bentzmann 500 € - J.B. (Saône et Loire) 20 € - S.J.B. (Vienne) 100 € - Gisèle Brodut-Yviquel 50 € - Serge Cattet 15 € - Eric de Montcornet de Caumont 200 € - Arnaud Chaballier 8 € - Gilles et Florence Chopard 100 € - Jean-Loup Commo 30 € - Marcel Conche 50 € - Marc Desaubliaux 50 € - Pierre-Jacques Durbise 40 € - Philippe Favre 75 € - Philippe Fermon 100 € - Yves Gillet 20 € - A.G. (Yvelines) 20 € - Fabrice Hugot 138 € - Yves Lacoste 50 € - Jacques Lancement 40 € - Patrick Larinier 30 € - Christian Lecocq de Chapiseau 100 € - Jacques Leflaive 150 € - Guy Leres 100 € - Thierry Lhern 10 € - Alain Mercier 200 € - Alain-Paul Nicolas 15 € - Michel Puravet 90 € - Aimé Richardt 100 € - Renaud Rumin 25 € - Hervé Rumin 23 € - Hélène Rutschmann 20 € - Maurice Sarazin 20 € - Pierre Sauterey 150 € - Marie Semenoff 10 € - Christophe Sur 50 € - Jacques Thelen 20 € - Jacques Thierry 15 € - Jean-Marie Tissier 50 € - Max Woelflé 50 €.

Total de cette liste : 2 992 €

Total précédent : 13 171,91 €

Total général : 16 136,91 €

DIFFUSION

Nous incitons vivement nos lecteurs à profiter de ce numéro "spécial vacances" de 16 pages pour faire connaître *Royaliste*.

Deux méthodes pour cela : soit vous nous commandez quelques numéros du journal et vous vous chargez de les diffuser ; soit vous nous donnez la liste de personnes aux quelles adresser ce numéro et nous faisons nous-mêmes les expéditions.

Dans les deux cas le tarif est le même : 5 ex. : 8 € - 10 ex. : 12 € - 20 ex. : 18 €.

RELIURES

Nous mettons à la disposition des lecteurs qui désirent conserver leur collection du journal, une très belle reliure pleine toile bleue frappée d'une fleur de lys et avec inscription « *Royaliste* » dorée.

➤ Cette reliure permet de contenir 52 numéros du journal. Elle est vendue au prix de 15 € franco.

➤ Nous disposons aussi d'anciens numéros du journal pour compléter les collections (prix franco : 2,60 € pièce).

➤ Vendus aussi par année complète (46 € franco) de 1977 à 2004 (sauf 1979).

Adresse internet

Les abonnés internautes qui ne nous ont pas encore fait connaître leur adresse de courriel sont priés de le faire le plus rapidement possible afin qu'ils puissent bénéficier dès la rentrée de notre offre gratuite d'édition électronique de *Royaliste*.

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : NouAcRoya@aol.com
- ✓ Site internet : <http://www.narinfo.fr.st> (Informations et actualités)
- ✓ Téléphone/répondeur : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie : 01.42.96.05.53
- ✓ Règlements à l'ordre de : *Royaliste* - CCP 18.104.06.N Paris

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

Adresse électronique :

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« *Royaliste* », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Qu'avons-nous à faire ?

Dans la perspective des conflits politiques et des violences sociales qui secoueront bientôt la France et l'Europe, il est utile de faire le point. Certes, notre objectif final est fixé. Quant à l'élection présidentielle, il est trop tôt pour prendre position.

Restent les perspectives à moyen terme, qui orientent notre action quotidienne. Pour les désigner afin d'en débattre, il importe de rappeler que notre journal est l'organe d'une *société de pensée à vocation révolutionnaire*. Nos censeurs silencieux souriront : quelle définition prétentieuse ! Qu'importe. Nous sommes parmi les héritiers des révolutions de 1789, 1830, 1944 et 1958 et le socle de notre programme politique est constitué par la Déclaration des droits, par le Préambule de 1946 et par la Constitution de 1958.

Nos lecteurs savent cela par cœur, mais il est utile de rappeler notre doctrine aux journalistes incultes et aux politiciens – surtout à ceux qui prennent des poses jacobines en oubliant qu'ils auraient déjà eu la tête tranchée pour manquement à la rigueur républicaine si de véritables jacobins avaient exercé le pouvoir à la place de François Mitterrand et de ce pauvre Lionel Jospin.

On murmure ici et là que les opinions et sarcasmes d'un groupuscule sont dénués de toute valeur ? C'est un jugement bien peu démocratique puisque la voix du plus humbles des citoyens compte autant que celui du plus puissant. D'ailleurs, dans une société qui se prétend

« transparente », nous n'avons pas caché notre petit nombre, et nous publions chaque année la liste de ceux qui ont la générosité de combler un déficit budgétaire clairement affiché : parmi nos fidèles donateurs, des républicains non-royalistes, des libéraux et des socialistes point monarchistes, des communistes qui partagent avec nous une conception exigeante de la politique.



Quant à notre audience, nous sommes incapables de la mesurer. Nous savons que notre diffusion s'est beaucoup élargie grâce à Internet et nous sommes persuadés que les sociétés de pensées (clubs, fractions partisans...) jouent en ce moment un rôle décisif.

La preuve en a été donnée le 29 mai. Les gros et très riches appareils de l'UMP et du Parti socialiste, la machine de propagande gouvernementale et les superpuissances médiatiques ont été battus à plates coutures – et ce n'est pas le Parti communiste, très affaibli, qui a joué le rôle déterminant dans la bataille. C'est une université populaire, des mouvements minoritaires, des réseaux de diffusion plus ou moins éphémères qui ont donné à la campagne ses idées et sa

dynamique : nous avons fait partie de cette conjonction de faibles forces, politiquement victorieuses parce que toutes avaient mobilisé leurs capacités intellectuelles.

Et maintenant ? La victoire du 29 mai n'est qu'un acte de résistance. La question de la prise du pouvoir politique est posée et, au-delà, celle d'un renouvellement du personnel dirigeant. Nous reconnaissons l'influence des sociétés de pensées et des réseaux (le nôtre n'est pas négligeable, en France et à l'étranger) mais nous voulons le raffermissement des institutions de la V^e République et nous pensons que les grandes formations politiques sont indispensables à l'expression du suffrage universel.

Le débat chimérique sur une « sixième république » masque la véritable tâche qui attend les gaullistes authentiques, les groupes socialistes-démocrates, les syndicalistes de combat et nous autres royalistes : organiser le remplacement des élites, qui ont manifestement failli.

Il faut se préparer à donner congé aux oligarques qui alternent au gouvernement, aux hiérarques chiraquiens et hollandistes, aux patrons de médias, aux gestionnaires incapables et abandonner aux juges les mafias financières.

Il faut, par conséquent, puiser dans toutes les générations pour former les élites républicaines de remplacement qui auront à gouverner la France, à relancer le projet européen, à informer les citoyens, à diriger les entreprises publiques et privées. Nous ne sommes pas seuls pour l'accomplissement de cette tâche, à laquelle nous nous consacrons depuis plus de trente ans. Mais nous allons accroître notre effort, afin que la prise du pouvoir ne soit plus le premier acte du reniement.

Bertrand RENOUVIN